



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
20 septembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 20 septembre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 6 septembre 2013 de M. Ramtane Lamamra, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (voir annexe), transmettant les conclusions qui s'étaient dégagées d'une réunion tenue à Addis-Abeba les 2 et 3 septembre 2013 entre le Commissaire et le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. La lettre transmet également le communiqué de presse publié à l'issue de la réunion (voir pièce jointe 2).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire porter le texte de la présente lettre et de ses annexes à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



**Annexe à la lettre datée du 20 septembre 2013 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

**Lettre datée du 6 septembre 2013, adressée au Secrétaire  
général par le Commissaire à la paix et à la sécurité  
de l'Union africaine**

Je vous écris au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, suite à ma lettre antérieure datée du 26 juillet 2013 (S/2013/476, annexe) au sujet de la situation en République centrafricaine et des efforts consentis par l'UA, notamment du déploiement envisagé de la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine tel qu'approuvé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 19 juillet 2013. À la suite du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en date du 19 juillet 2013, la Commission a pris un certain nombre de mesures pour accélérer la mise en place de la Mission. Nous comptons revenir à vous sous peu à ce sujet, pour faciliter la mobilisation des ressources nécessaires.

J'ai le plaisir de vous informer que d'intenses et fructueuses consultations ont eu lieu entre l'Union africaine et le Secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur la transition de la Mission de consolidation de la paix de la CEEAC en République centrafricaine à la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine. Je vous fais tenir ci-joint des textes des conclusions auxquelles sont parvenues les deux organisations, ainsi que le communiqué de presse publié à cette occasion. Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer ces documents aux membres du Conseil de sécurité, pour information et suite à donner, le cas échéant.

Compte tenu de la gravité de la situation en République centrafricaine et de la nécessité d'un engagement soutenu de la part de la communauté internationale en faveur de la transition en cours, il est essentiel que l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies continuent d'œuvrer étroitement de concert. À l'Union africaine, nous n'avons aucun doute que l'Organisation des Nations Unies et vous personnellement n'épargnez aucun effort pour soutenir nos initiatives et celles de la CEEAC.

Le Commissaire à la paix et à la sécurité  
(*Signé*) Ramtane **Lamamra**

## Pièce jointe 1

### **Conclusions de la réunion entre la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenue à Addis-Abeba, les 2 et 3 septembre 2013**

[Original : anglais/français]

Lors de leur réunion consultative tenue à Addis-Abeba, les 2 et 3 septembre 2013, la Commission de l'UA et le Secrétariat général de la CEEAC sont convenus d'entreprendre les tâches ci-après dans le cadre de la transition de la Mission de consolidation de la paix en République centrafricaine (MICOPAX) à la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine (MISCA).

#### **I. Coordination stratégique**

1. Déploiement par la CEEAC, aux frais de l'UA, de deux experts auprès de la Commission de l'UA à Addis-Abeba, pour faciliter le suivi de tous les aspects de la transition de la MICOPAX à la MISCA.
2. Déploiement par l'UA d'un officier à Libreville pour faciliter le suivi de tous les aspects de la transition de la MICOPAX à la MISCA.

#### **II. Génération de forces**

3. Communication par la CEEAC à l'UA des dispositions prises pour la génération des 2 000 personnels tel que prévu par le Concept d'opération de la MICOPAX II.
4. Envoi par la Commission de l'UA d'une note verbale au Burundi pour assurer le suivi de la promesse de contribution de troupes faite par ce pays à la CEEAC.
5. Identification par la Commission de l'UA, en concertation avec le Secrétariat général de la CEEAC, et sur la base des conclusions de la mission d'évaluation technique qui se trouve présentement à Bangui, de pays potentiellement contributeurs de troupes et de personnels de police.
6. Envoi, dans les pays potentiellement contributeurs de troupes et de personnels de police, de missions conjointes d'évaluation UA-CEEAC.

#### **III. Mise en place du quartier général de la MISCA (composantes civile, de police et militaire)**

7. Nomination par la Présidente de la Commission de l'UA, après consultation du Président de la CEEAC, du Représentant spécial et Chef de la MISCA.
8. Nomination par la Commission de l'UA, sur désignation par la CEEAC, du Représentant spécial adjoint, du commandant de la Force et du Chef de la composante police, ainsi que de leurs adjoints. Il est recommandé que les chefs

actuels des composantes soient maintenus dans leurs fonctions jusqu'en fin décembre 2013.

9. Communication par l'UA à la CEEAC d'une proposition pour la répartition des postes au sein du quartier général de la Mission.

10. Lancement par l'UA, en concertation avec la CEEAC, du recrutement des personnels du quartier général de la Mission.

#### **IV. Cadre juridique de la MISCA**

11. Communication par l'UA à la CEEAC, pour contribution, des projets d'accord sur le statut de la MISCA avec la RCA (SOMA) et de Protocoles d'accord entre l'UA et les pays contributeurs de troupes et de personnels de police.

12. Finalisation du Protocole d'accord entre la Commission de l'UA et le Secrétariat général de la CEEAC.

#### **V. Chronogramme pour la transition de la MICOPAX à la MISCA**

13. Organisation, au moment opportun, de la cérémonie de transfert d'autorité entre la MICOPAX et la MISCA.

#### **VI. Poursuite du processus de planification**

14. Tenue, à Addis-Abeba, du 7 au 10 octobre 2013, d'une réunion d'experts pour finaliser la planification opérationnelle de mise en œuvre de la MISCA, à la lumière des orientations contenues dans le concept stratégique approuvé par la réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) du 19 juillet 2013.

#### **VII. Mobilisation des ressources et du soutien logistique**

15. Communication par la Commission aux partenaires de l'UA des besoins logistiques de la MISCA tels qu'ils ressortent des conclusions de la Mission d'évaluation technique en RCA, étant entendu que des précisions complémentaires pourraient être apportées à la lumière de la réunion de planification opérationnelle mentionnée ci-dessus.

#### **VIII. Autres aspects**

16. Concertations entre la Commission de l'UA et le Secrétariat général de la CEEAC en amont des réunions du Groupe international de contact sur la RCA (GIC-RCA), et efforts conjoints pour le suivi des conclusions de ces réunions.

17. Efforts conjoints en vue de la mise en place du Fonds fiduciaire d'appui à la RCA et de la mobilisation de ressources, conformément aux conclusions des réunions du GIC-RCA.

## IX. Suivi et calendrier

18. La Commission de l'UA et le Secrétariat général de la CEEAC se concerteront de façon continue et coordonneront étroitement leurs efforts en vue d'assurer le suivi de ces conclusions. À cet égard, les deux organisations arrêteront un calendrier de mise en œuvre de ces activités. Une attention particulière sera accordée à la finalisation rapide du Protocole d'accord entre la Commission de l'UA et le Secrétariat général de la CEEAC.

Le Commissaire à la paix et à la sécurité  
de l'Union africaine  
(*Signé*) Ramtane **Lamamra**

Le Secrétaire général de la Communauté économique  
des États de l'Afrique centrale  
(*Signé*) Ahmad **Allam-Mi**

## Pièce jointe 2

### Communiqué de presse conjoint

[Original : anglais/français]

#### **Concertations entre la Commission de l'Union africaine et le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale**

*Addis-Abeba, le 3 septembre 2013* : La Commission de l'Union africaine (UA) et le Secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont eu des concertations à Addis-Abeba, les 2 et 3 septembre 2013, sur le processus de transition de la Mission de consolidation de la paix de la CEEAC en République centrafricaine-RCA (MICOPAX) à la Mission internationale de soutien à la RCA sous conduite africaine (MISCA). La délégation de l'UA à ces concertations était conduite par le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, et celle de la CEEAC par son Secrétaire général, Ahmad Allam-Mi.

Ces concertations s'inscrivent dans le cadre du suivi de la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA du 19 juillet 2013 sur le déploiement de la MISCA et de la rencontre entre experts des deux organisations à Libreville, les 21 et 22 août 2013. Elles ont permis de discuter des modalités et du calendrier de la transition de la MICOPAX à la MISCA, dont les contingents de la MICOPAX constitueront les éléments centraux, conformément au communiqué du CPS du 19 juillet 2013. La Commission de l'UA et le Secrétariat général de la CEEAC s'emploieront à parachever : la mise en place du quartier général de la MISCA et de ses différentes composantes; le processus de génération de forces additionnelles, étant entendu que les États membres de la CEEAC accéléreront la montée en puissance des capacités existantes pour atteindre l'effectif de 2 000 personnels militaires et de police convenu lors du Sommet extraordinaire de N'Djamena du 18 avril 2013 pour constituer le noyau de la MISCA; la planification opérationnelle du déploiement de la MISCA; ainsi que le cadre juridique concernant le déploiement de la MISCA, y compris le Mémoire d'entente entre l'UA et la CEEAC. De même, les discussions ont porté sur le suivi des conclusions des réunions du Groupe international de contact sur la RCA (GIC-RCA), tenues à Brazzaville et à Addis-Abeba, le 3 mai et le 8 juillet 2013 respectivement, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources à la hauteur des besoins de la RCA.

La Commission de l'UA et le Secrétariat général de la CEEAC réitèrent leur préoccupation face à la situation qui prévaut en RCA et la nécessité d'un appui international soutenu pour faciliter l'aboutissement de la transition en cours dans ce pays. Les deux organisations réitèrent leur appel au Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il autorise un soutien logistique et financier à la MISCA, ainsi qu'aux autres partenaires internationaux pour qu'ils soutiennent pleinement leurs efforts conjoints.

Le 3 septembre 2013, le Secrétaire général de la CEEAC a été reçu par la Présidente de la Commission de l'UA, D<sup>e</sup> Nkosazana Dlamini-Zuma. Cette rencontre a été l'occasion d'un échange de vues sur la situation en RCA et les autres défis à la paix et à la sécurité dans la région de l'Afrique centrale. Elle a également

permis d'aborder les questions relatives à l'intégration économique et aux accords sur le partenariat économique, ainsi que le rôle clef que jouent les communautés économiques régionales, telles que la CEEAC. La Présidente de la Commission a saisi cette occasion pour féliciter le nouveau Secrétaire général de la CEEAC pour la confiance placée en sa personne par les dirigeants de la région, et l'assurer de son soutien et de celui de la Commission dans son ensemble dans la poursuite des objectifs communs des deux organisations. Elle a renouvelé la profonde gratitude de l'UA aux dirigeants de la région pour leur engagement continu en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA, en particulier, et sur le continent, en général.

---